

MOUVEMENT 2024



Le mouvement: quelques principes



© Gary Larson

Le mouvement quésako?

Sur le principe:

- Vous allez avoir un maximum de 40 « vœux » à formuler.
 - Sous forme de codes chiffrés qui correspondent à des écoles, des types de poste, des communes, des regroupements géographiques...
- Si vous êtes à titre provisoire, PES, impacté-e par une MCS vous devrez en plus faire au moins 1 vœu dit MOB

Le serveur qui gère le mouvement ouvrira du 28 mars 12h au 11 avril

12h

Je suis actuellement en poste et nommé à titre définitif et je veux faire le mouvement



Je peux postuler sur l'ensemble des vœux que je souhaite. Je peux aller jusqu'à 40 vœux



Pour trouver les codes qui correspondent aux vœux, je consulte le pdf de la « liste générale des postes » aussi appelée L16

Je suis actuellement à titre provisoire, PES, touché-e par mesure de carte scolaire...



Je peux postuler sur l'ensemble des vœux que je souhaite. Je peux aller jusqu'à 40 vœux. Parmi ces 40 vœux je dois **OBLIGATOIREMENT** faire un vœu dit « MOB »



Pour trouver les codes qui correspondent aux vœux, je consulte le pdf de la « liste générale des postes » aussi appelée L16

Plus loin dans la présentation je trouve les explications des vœux MOB et les « stratégies »

Comment me connecter au serveur du mouvement?

Guide pas à pas

Les documents indispensables pour le mouvement:



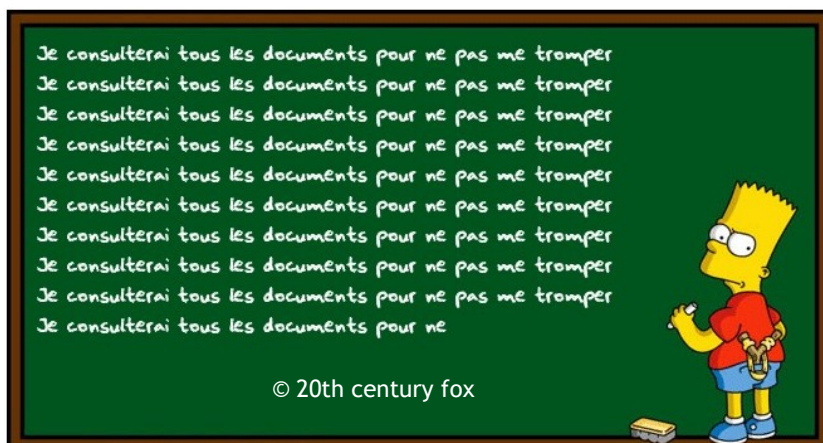
2024



Les documents à consulter pour préparer son mouvement

- La Liste générale des supports d'affectation (appelée aussi L16) numérotés Elle regroupe l'ensemble des postes du département sur lesquels l'enseignant peut postuler. Elle est classée :
 - par communes et par catégories, à l'exception des communes ne comportant qu'une école par catégorie, une maternelle ou une élémentaire.
 - par établissement et par catégories
- La liste des vœux géographiques (annexe 3 du guide)
- La liste des TS / Décharges complètes
- La liste des bonifications-barèmes (annexe 2 du guide)
- La liste des « MOB » (annexe 3 du guide)

Ces documents sont disponibles sur notre site internet dans la rubrique « mouvement 2024 »



Comment accéder à l'application?

Tout passe par l'application Iprofs sur la plate-forme ESTEREL:

<https://esterel.ac-nice.fr/login/>

Votre login est celui de votre messagerie professionnelle (le mot de passe par défaut est votre NUMEN, mais vous avez du le changer depuis...)



académie Nice

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mot de passe

Clé de sécurité OTP 

Valider

[Infos sécurité](#)

Pour la suite de la présentation nous allons prendre l'exemple d'un collègue qui était à titre provisoire et a du faire sa mutation avec au moins un vœu large « MOB ».

Une fois sur esterel...

The screenshot shows the Esterel intranet interface. At the top, there are tabs for 'ACCUEIL' and 'PUBLICATIONS'. Below this is a search bar with the text 'rechercher une application'. The main heading reads 'Bienvenue sur votre plateforme intranet académique'. On the left, there is a 'FLASH INFO' section and a 'DERNIÈRES PUBLICATIONS' section with a 'TOUT CONSULTER' button. The 'DERNIÈRES PUBLICATIONS' section lists several items, each with an 'AFFICHER' button. Below this is a 'SÉLECTIONNER UN DOMAINE' section with a grid of icons for various categories: FAVORIS, TOUTES LES APPLICATIONS, MON DOSSIER, BOÎTE À OUTILS, LIENS UTILES, COMMUNICATION COLLABORATION, ANNUAIRES, COMMUNICATION SYNDICALES, ÉLÈVES, EXAMENS ET CONCOURS, RESSOURCES HUMAINES, AUCUNE CATÉGORIE, FINANCES ET PAYE, ENQUÊTES ET PILOTAGE, FORMATION, and ACCOMPAGNEM... A red arrow points from the number '1' on the left to the 'RESSOURCES HUMAINES' icon. Below this is a 'RESSOURCES HUMAINES' section with a grid of icons for various services: COFPI COPI AGENT, COLIBRIS, COMPAS 1ER DEGRÉ - GESTION, COMPAS 1ER DEGRÉ - STAGIAIRE, COMPAS 2ND DEGRÉ - GESTION, COMPAS 2ND DEGRÉ - STAGIAIRE, I-PROF ENSEIGNANT, PROXIRH MANAGER (P. DIR. - IEN ID), PROXIRH PLATE-FORME DE GESTION DE RENDEZ-VOUS RH, RÉSERVE CITOYENNE, SIRHEN PORTAL SIRH, and SIRHEN PRODUCTION PORTAL GESTIONNAIRE. A red arrow points from the number '2' on the right to the 'I-PROF ENSEIGNANT' icon.

1

2

Prenons donc le cas de notre collègue Amélie OC. dont nous avons toutes et tous espéré la mutation

Grâce au guide bleu de la CGT Educ'action elle a été conduite pas à pas.

Amélie est heureusement pour nous à titre provisoire et a du faire ses vœux larges.

Une fois sur esterel elle a du devoir cliquer sur ressources humaines (1) puis sur i-prof (2)

Accéder à l'application (suite)

I-Prof - Votre assistant Carrière

- Votre Courrier** ➤ Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...
- Votre Dossier** ➤ Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...
- Vos Perspectives** ➤ Informez-vous sur vos perspectives de carrière...
- Votre CV** ➤ Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...
- Les Services** ➤ Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...
- Les Guides** ➤ Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

© I-Prof V4

Pour recevoir des informations , saisissez votre mël personnel : @

Une fois sur i-Prof elle a cliqué sur « les services.

Accéder à l'application (suite et fin)

Elle a cliqué ensuite sur MVT 1D. Il va lui être demandé son adresse mail (pour l'envoi des résultats ou si besoin être contacté).

Une fois sur l'application...

M
M
o
u
v
e
m
e
n
t
I
D

Mouvement intra-départemental ALPES-MARITIMES
Accueil

Circulaire départementale	Consultation des postes Du 20/04/2020 à 00:00:00 au 03/05/2020 à 00:00:00	Saisie des vœux Du 20/04/2020 à 00:00:00 au 03/05/2020 à 00:00:00	Consultation de la circulaire départementale Du 20/04/2020 à 00:00:00 au 30/06/2020 à 00:00:00	Accusé de réception sans barème Du 03/05/2020 à 00:00:00 au 03/05/2020 à 00:00:00	Accusé de réception avec barème initial Du 11/05/2020 à 00:00:00 au 18/05/2020 à 00:00:00	Accusé de réception avec barème final Du 26/05/2020 à 00:00:00 au 31/05/2020 à 00:00:00	Consultation du résultat Du 08/06/2020 à 00:00:00 au 30/06/2020 à 00:00:00
Dossier							
Postes mis au mouvement							
Demande de mutation							
Éléments de justification							
Accusé de réception							
Résultat de la demande de mutation							
Fiche de synthèse							

Amélie a dû ensuite cliquer sur « demande de mutation ».

Une fois sur l'application...

2

Mouvement intra-départemental ALPES-MARITIMES
Demande de mutation

Circulaire
départementale

Dossier

Postes mis au
mouvement

Demande de mutation

Éléments de
bonifications

Accusés de réception

Résultat de la demande
de mutation

Fiche de synthèse

Cet écran vous permet de créer, consulter, modifier et/ou supprimer votre demande de mutation. Attention, votre demande est validée à l'ajout de chaque vœu. Pour annuler votre demande, il faut la supprimer.

Attention, votre demande est incomplète en l'état. Vous serez affecté(e) à titre définitif sur un poste resté vacant dans le département :

- En cas d'absence de saisie de vœux,
- En cas de non-respect du nombre minimum de vœux larges si vos vœux saisis ne sont pas satisfaits.

Votre demande

Votre demande a été enregistrée le : 03/04/2020 à 09 h 47.

Dernière mise à jour le : 03/04/2020 à 09 h 47.

État de la demande : Incomplète - En tant que participant obligatoire au mouvement intra-départemental, vous devez formuler au moins 1 vœu(x) large(s) afin de compléter votre demande.

Supprimer votre demande

Vœux composant votre demande

Vœux (écran 1)

← 1

Rang	Type de vœu	Numéro du poste	Libellé du poste	Nature de support	Spécialité	Quotité	Entier/fractionné
Vous n'avez saisi aucun vœu.							

Ajouter un vœu Supprimer la sélection

Comme Amélie était à titre provisoire elle a du obligatoirement participer au mouvement.

Elle a rentré jusqu'à 40 vœux dont au moins 1 vœu MOB. Tant qu'il ne l'aura pas fait, l'écran orange (3) restera sur l'application.

Nous verrons plus loin comment rentrer les vœux.

RAPPEL: Si vous êtes déjà nommé-e à titre définitif vous n'avez pas à faire de vœu large- MOB

Comment rentrer les vœux?

Choix 1: j'utilise le moteur de l'application

Vous pouvez rechercher un vœu en saisissant le numéro du poste ou bien en procédant à une recherche guidée.

- Saisie rapide :
- Saisie guidée :

Consulter la circulaire départementale

Dossier

Postes mis au mouvement

Demande de mutation

Résultat de la demande de mutation

Fiche de synthèse

Recherche des postes au mouvement

Type de poste	<input type="text" value="Tous les postes"/>
Type de vœu	<input type="text" value="Tous types de vœux"/>
Nature de support	<input type="text" value="Tous types de nature de supports"/>
Spécialité	<input type="text" value="Toutes les spécialités"/>

Une fois que vous avez cliqué sur « ajouter un vœu » on vous propose la saisie guidée. Elle permet de rechercher les postes que vous souhaitez.

La méthode fonctionne, mais elle est plus lente.

Comment rentrer les vœux?

Choix 2: j'utilise les listes de postes (il y en a deux principales)

Liste des Voeux simples
Mouvement 2022

Établissement	Nature	Spécialité
BLIQUE PINEDE (LA) (0061225Z)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité
BLIQUE PINEDE (LA) (0061225Z)	RASE - Réseau d'aide à dominante	G0173 - Rased aide à dominante pédagogique
BLIQUE PINEDE (LA) (0061225Z)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité
BLIQUE VAL FLEURI (0061746R)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction
BLIQUE VAL FLEURI (0061746R)	EAPL - Enseignant classe application élémentaire	G0191 - Classe d'application
BLIQUE VAL FLEURI (0061746R)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité
BLIQUE VAL FLEURI (0061746R)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité
3LIQUE CANEBIERS MAT (LES) (0061435C)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction
3LIQUE CANEBIERS MAT (LES) (0061435C)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité
3LIQUE CANEBIERS MAT (LES) (0061435C)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité
3LIQUE GAMBETTA MAT (0060166Y)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction
3LIQUE GAMBETTA MAT (0060166Y)	EAPM - Enseignant classe application préélémentaire	G0191 - Classe d'application
3LIQUE GAMBETTA MAT (0060166Y)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité
3LIQUE GAMBETTA MAT (0060166Y)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité
3LIQUE GIONO MAT (0061553F)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction
3LIQUE GIONO MAT (0061553F)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité

Liste des Voeux Groupes
Mouvement 2022

Libellé	Mobilité obligatoire	Commune
(ENS - 001) Enseignts - ZR1	Oui	
(ENS - 002) Enseignts - ZR2	Oui	
(ENS - 003) Enseignts - ZR3	Oui	
(ENS - 004) Enseignts - ZR4	Oui	
(ENS - 005) Enseignts - ZR5	Oui	
(ENS - 007) Enseignts - ZR6	Oui	
(ASH - 001) ASH - ZR1	Oui	
(ASH - 002) ASH - ZR2	Oui	
(ASH - 003) ASH - ZR3	Oui	
(ASH - 004) ASH - ZR4	Oui	
(ASH - 005) ASH - ZR5	Oui	
(ASH - 007) ASH - ZR6	Oui	
Remplacement - ZR1	Oui	
Remplacement - ZR4	Oui	
Remplacement - ZR5	Oui	
Remplacement - ZR6	Oui	
Remplacement - ZR2	Oui	
Remplacement - ZR3	Oui	
0119 - P0009 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
0119 - P0010 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
0121 - P0003 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
0121 - P0005 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
0121 - P0006 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
ECEL - G0000 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
ECMA - G0000 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
RASE - G0173 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
ULCG - G0176 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
ULEC - G0176 - ANTIBES	Non	ANTIBES (006004)
Remplacement commune d'Antibes	Non	ANTIBES (006004)
Décharges de direction Commune de d'Antibes	Non	ANTIBES (006004)

Il y a deux listes principales: la liste des vœux simples (qui contient tous les vœux possibles sur toutes les écoles du département) et la liste des vœux groupes qui contient la liste des vœux obligatoires lorsque l'on est à titre provisoire mais aussi les vœux qui permettent de demander toutes les écoles d'une commune.

Comment lire la liste des « vœux simples »

DSDEN des Alpes-Maritimes
Dipe II

Liste des Voeux simples
Mouvement 2022

12

Numéro du poste	Commune	Circonscription	Établissement	Nature	Spécialité	Nb. Cl.	Dont Cl. Spé.	Nb supports total	Dont nb supports inaccessibles	Dont nb supports vacants
14108	L ESCARENE	0060666S - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	11	1	1	0	0
14109	L ESCARENE	0060666S - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	6	0	0
14110	L ESCARENE	0060666S - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	3	1	1
14111	L ESCARENE	0060666S - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
14112	L ESCARENE	0060666S - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	ULEC - Ulis école	G0176 - Ulis ue troubles fonctions cognitives	0	0	1	0	0
12640	LA BOLLENE VESUBIE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BOLLENE VESUBIE (LA) (0060149E)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	2	0	1	0	0
12641	LA BOLLENE VESUBIE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BOLLENE VESUBIE (LA) (0060149E)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
13484	LA BRIGUE	0060662M - MENTON	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BRIGUE (LA) (0060625X)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	2	0	1	0	0
13485	LA BRIGUE	0060662M - MENTON	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BRIGUE (LA) (0060625X)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
14045	LA COLLE SUR LOUP	0060663N - ADAPT.ET SCOL.ELEVES HANDICAP.	COLLEGE YVES KLEIN (0061376N)	UEE - Unité d'enseignement élémentaire	G0180 - Ulis ue troubles psychiques	0	0	1	0	0
14046	LA COLLE SUR LOUP	0060663N - ADAPT.ET SCOL.ELEVES HANDICAP.	COLLEGE YVES KLEIN (0061376N)	ULCG - Ulis collège	G0178 - Ulis ue troubles du spectre autistique	0	0	1	0	1
12797	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	9	0	1	0	0
12798	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	EAPL - Enseignant classe application élémentaire	G0191 - Classe d'application	0	0	1	0	0
12799	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	7	0	0
12800	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0

Sur le côté sont indiqués les postes au total (Nb supports total), le nombre de postes bloqués pour des stagiaires ou autre (nb support inaccessible) et le nombre de supports vacants (dont nb supports vacants)

Un rappel important et une note pour ce qui va suivre. Tout d'abord tout poste est susceptible d'être vacant puisque chaque personne est libre de changer de poste. Il ne sert donc à rien de postuler uniquement sur les écoles avec des postes vacants... ou de ne pas postuler sur des écoles qui ont un poste bloqué

Comment lire la liste des « vœux simples »

Voici une des pages du document. Comme indiqué sur cette liste vous pouvez postuler sur des vœux simples, c'est-à-dire sur une école

DSDEN des Alpes-Maritimes
Dipe II

Liste des Voeux simples
Mouvement 2022

12/

Numéro du poste	Commune	Circonscription	Établissement	Nature	Spécialité	Nb. Cl.	Dont Cl. Spé.	Nb supports total	Dont nb supports inaccessibles	Dont nb supports vacants
14108	L ESCARENE	0060666S - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	11	1	1	0	0
14109	L ESCARENE	0060666S - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	6	0	0
14110	L ESCARENE	0060666S - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	3	1	1
14111	L ESCARENE	0060666S - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
14112	L ESCARENE	0060666S - NICE II	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE SAINT EXUPERY (0061417H)	ULEC - Ulis école	G0176 - Ulis ue troubles fonctions cognitives	0	0	1	0	0
12640	LA BOLLENE VESUBIE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BOLLENE VESUBIE (LA) (0060149E)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	2	0	1	0	0
12641	LA BOLLENE VESUBIE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BOLLENE VESUBIE (LA) (0060149E)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
13484	LA BRIGUE	0060662M - MENTON	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BRIGUE (LA) (0060625X)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	2	0	1	0	0
13485	LA BRIGUE	0060662M - MENTON	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BRIGUE (LA) (0060625X)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
14045	LA COLLE SUR LOUP	0060663N - ADAPT.ET SCOL.ELEVES HANDICAP.	COLLEGE YVES KLEIN (0061376N)	UEE - Unité d'enseignement élémentaire	G0180 - Ulis ue troubles psychiques	0	0	1	0	0
14046	LA COLLE SUR LOUP	0060663N - ADAPT.ET SCOL.ELEVES HANDICAP.	COLLEGE YVES KLEIN (0061376N)	ULCG - Ulis collège	G0178 - Ulis ue troubles du spectre autistique	0	0	1	0	1
12797	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	9	0	1	0	0
12798	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	EAPL - Enseignant classe application élémentaire	G0191 - Classe d'application	0	0	1	0	0
12799	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	7	0	0
12800	LA COLLE SUR LOUP	0061677R - VENCE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LANZA (0060223K)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0

Dans le cadre rouge la circonscription, la commune et l'école qui correspond à votre vœu

Dans le cadre vert la nature du poste (c'est-à-dire une direction d'école, un poste d'enseignant élémentaire, maternelle, coordination d'ULIS...)

Dans le cadre jaune le nombre de postes disponibles, vacants, bloqués...

Dans le cadre violet le numéro à taper dans le logiciel qui correspond à votre vœu

Comment lire la liste des « vœux simples »

Numéro du poste	Commune	Circonscription	Établissement	Nature	Spécialité	Nb. Cl.	Dont Cl. Spé.	Nb supports total	Dont nb supports inaccessibles	Dont nb supports vacants
12845	GILETTE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE GILETTE (0060258Y)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	3	0	0
12846	GILETTE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE GILETTE (0060258Y)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	2	0	0
12847	GILETTE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE GILETTE (0060258Y)	RASE - Réseau d'aide à dominante	G0173 - Rased aide à dominante pédagogique	0	0	1	0	1
12848	GILETTE	0061981W - CARROS 3 VALLEES	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE GILETTE (0060258Y)	TR - Titulaire remplaçant	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
12849	GORBIO	0060662M - MENTON	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE GORBIO (0060259Z)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	3	0	1	0	1
12850	GORBIO	0060662M - MENTON	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE GORBIO (0060259Z)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	2	0	1
14571	GORBIO	0060662M - MENTON	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DENTAL MAT (0061855J)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	2	0	1	0	0
14572	GORBIO	0060662M - MENTON	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DENTAL MAT (0061855J)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
12851	GOURDON	0061786J - VALBONNE	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE PONT DU LOUP (0060261B)	DE - Directeur d'école	D0000 - Direction	3	0	1	0	0
12852	GOURDON	0061786J - VALBONNE	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE PONT DU LOUP (0060261B)	ECEL - Enseignant classe élémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
12853	GOURDON	0061786J - VALBONNE	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE PONT DU LOUP (0060261B)	ECMA - Enseignant classe préélémentaire	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0

En tapant sur le logiciel le numéro 12850 vous postulez sur un poste d'enseignant-e élémentaire à l'école de Gorbio. Dans cette école il y a deux postes d'enseignant-e dont un poste vacant

En tapant sur le logiciel le numéro 12851 vous postuler sur le poste de direction de l'école Pont du Loup à Gourdon.

Glossaire des types de postes

Adjoint, spécialisés, direction, REP, REP+, ASH...

Les sigles les plus fréquents que vous allez rencontrer: adjoint-e élémentaire/maternelle

Pour les postes d'enseignant-e

ECMA : enseignant-e maternelle

ECEL: enseignant-e élémentaire

ECEL ANGLAIS/ITALIEN/ALLEMAND: enseignant-e élémentaire fléché langue

DCOM: décharge de direction à temps complet (pour les grandes écoles dont les directeur-rices sont complètement déchargé-s. Il s'agit d'un poste normal d'enseignant-e

EAPL: Enseignant en école d'application, il faut le CAFIPEMF pour l'avoir à titre définitif

TR: Titulaire remplaçant de zone ou sur le département

Plus loin le
glossaire pour
l'ASH

Les postes d'adjoint-e-s en REP/REP+

Commune de rattachement	Secteur de collège	Écoles
CANNES	MURIERS	- Bocca Frayère Mx et Mat ; R. Goscinny Mx et Mat
	VALLERGUES	- Eugène Vial Mx et Mat ; Alice Mx I, II et Alice mat
NICE	JAUBERT	- <u>Nord</u> : Prévert Mx - Piaget Mx - Mûriers Mat -Lauriers roses Mat. - <u>Sud</u> : Pagnol Mx - Cassin Mx - Manoir Mat - Mésanges Mat - Val d'Ariane Mat - <u>Drap</u> : La Condamine Mx et Mat
	NUCERA	- <u>Nice</u> : Bon voyage Mx I et II et Mat - Aquarelle Mat - Pasteur Mx et Mat - St Charles Mx et Mat - Aimé Césaire
	DURUY	- Mace Mx I et II, Mace mat
	ROMAINS	- Bois de Boulogne Mx et Mat, Digue des Français Mx I et II et Mat, les Orchidées mat- Les Moulins Mx et Mat - Flore Mx I et Mx II, Mat
VALLAURIS	PICASSO	Toutes les écoles sauf Golfe Juan Mat et Mx
CARROS	LANGEVIN	Toutes les écoles sauf village et les Plans

Les écoles en orange relèvent d'un dispositif REP+

Les postes d'adjoint-e en zone rurale fragile (ZRF)

Andon, Ascros, Auron, Belvédère, Beuil, Breil sur Roya, Briançonnet, Caille, Caussols, Cipières, Clans, Daluis, Entraunes, Escragnolles, Fontan, Gréolières, Guillaume, Isola, La Bollène Vésubie, La Brigue, La Penne, Lantosque, La Tour sur Tinée, Mallaussène, Moulinet, Péone, Pierrefeu, Puget Théniers, Roquebillière, Roquesteron, Saorge, Seranon, St Auban, St Martin Vésubie, St Sauveur sur Tinée, Tende, Toudon, Touët sur Var, Sospel, St Étienne de Tinée, Utelle, Valdeblore, Valderoure, Villars/Var.



© NBC

Les postes de remplaçant-e-s (descriptifs)

2 types de Brigades Départementales :

- Des Brigades de zone ex Circo (remplacement courts sur une zone)
- Des Brigades Départementales (remplacement long sur le département)

(attention, c'est l'école de rattachement qui détermine le type de Brigade. Il faut se reporter au document qui est publié avec les instructions du mouvement et/ou consulter le site de la Cgt-Educ'Action)

3 Zones pour les BD de Circo (gérées par les circonscriptions)

- Zone Est: Menton, Nice I, Nice II, Nice 5, Nice 6, Nice 7.
- Zone Centre: Cagnes/Mer, Carros, Nice III, Nice IV, Vence
- Zone Ouest: Antibes, Cannes, Grasse, Le Cannet, Val de Siagne, Valbonne

Conclusion:

Les brigades sont affectées dans l'une des **3 zones infra-départementales avec une gestion en circonscription** ou **sur la zone départementale avec une gestion par la DSDEN**

Les postes de remplaçant-e-s (descriptifs)

Les BD « REP+ »

Ces collègues remplacent plus particulièrement les collègues nommé-e-s en REP pendant leurs temps de formation.

Ils donnent lieu à des indemnités lors de chaque sortie de l'école de rattachement ainsi que l'indemnité REP+

Les BD/ZIL «ASH»

Ces collègues remplacent des congés longs ou court avec un périmètre restreint couvrant le département sur des postes ASH. Ils donnent lieu à des indemnités ASH.

Les postes de remplaçant-e-s (descriptifs)

N° de poste	RNE Zone	Libellé zone	Type de fonctionnement
12569	006003GH	ZBI ZONE BRIGADE CONGE ASH	Brigade départementale ASH
12672	006003GH	ZBI ZONE BRIGADE CONGE ASH	Brigade départementale ASH
12679	006003GH	ZBI ZONE BRIGADE CONGE ASH	Brigade départementale ASH
13384	006003GH	ZBI ZONE BRIGADE CONGE ASH	Brigade départementale ASH
12564	006044GP	ZR ZONE DE REMPLACEMENT DEP 06	Brigade départementale
12568	006044GP	ZR ZONE DE REMPLACEMENT DEP 06	Brigade départementale
12586	006044GP	ZR ZONE DE REMPLACEMENT DEP 06	Brigade départementale
12598	006044GP	ZR ZONE DE REMPLACEMENT DEP 06	Brigade départementale
13551	006044GP	ZR ZONE DE REMPLACEMENT DEP 06	Brigade départementale
13588	006044GP	ZR ZONE DE REMPLACEMENT DEP 06	Brigade départementale
14052	006044GP	ZR ZONE DE REMPLACEMENT DEP 06	Brigade départementale
14118	006044GP	ZR ZONE DE REMPLACEMENT DEP 06	Brigade départementale
16616	006044GP	ZR ZONE DE REMPLACEMENT DEP 06	Brigade REP+
16617	006044GP	ZR ZONE DE REMPLACEMENT DEP 06	Brigade REP+
16618	006044GP	ZR ZONE DE REMPLACEMENT DEP 06	Brigade REP+
16623	006044GP	ZR ZONE DE REMPLACEMENT DEP 06	Brigade REP+
16626	006044GP	ZR ZONE DE REMPLACEMENT DEP 06	Brigade REP+
12664	006068GY	ZR ZONE DE REMPLACEMENT CENTRE	Brigade zone infra-départementale Centre
12671	006068GY	ZR ZONE DE REMPLACEMENT CENTRE	Brigade zone infra-départementale Centre
12676	006068GY	ZR ZONE DE REMPLACEMENT CENTRE	Brigade zone infra-départementale Centre
12687	006068GY	ZR ZONE DE REMPLACEMENT CENTRE	Brigade zone infra-départementale Centre

La liste des postes de remplaçant-e est sur une liste annexe « liste des postes de titulaires remplaçants). La nature du remplacement est écrite dans « type de fonctionnement » BD département, BD zone infra départemental, BD REP+

Les titulaires de secteur

Ce sont les personnes qui compléteront les décharges de service des directions, temps partiels, PEMF *etc.* Ils sont à chercher sur la liste des vœux « simples ». Elles sont nommés à titre définitif sur une circonscription.

14009	CANNES	0061350K - CANNES	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN CANNES (0061350K)	AINF - Animateur informatique	G0164 - Technologies et ressources éducatives	0	0	1	0	0
14010	CANNES	0061350K - CANNES	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN CANNES (0061350K)	REF - Enseignant 1e degré référent	G0000 - Sans spécialité	0	0	1	0	0
14011	CANNES	0061350K - CANNES	CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN CANNES (0061350K)	TS - Titulaire de secteur	G0000 - Sans spécialité	0	0	13	1	0

Dans la liste des vœux simples il faut chercher « titulaire de secteur ». Le code 14011 vous fait postuler sur un poste de TS de la circonscription de Cannes. Vous êtes nommé-e définitivement à Cannes et tous les ans vous faites un « mini mouvement » à part en circonscription pour choisir les écoles dont vous complétez les décharges des collègues à temps partiels, des directions *etc.*

Pour l'ASH

Ancienne nomenclature CAPASH

Code nature Support	Libellé Nature Supp.	Spécialité Poste	Option CAPASH
CHA	CLIS.2.AUD	G0139	Option A
ECSP	ENS.CL.SPE	G0139	Option A
SESD	POS.SESAD	G0139	Option A
CHV	CLIS.3.VIS	G0141	Option B
DSPE	DECH DIR S	G0141	Option B
ECSP	ENS.CL.SPE	G0141	Option B
SESD	POS.SESAD	G0141	Option B
CHMO	CLIS.4.MOT	G0143	Option C

Nouvelle nomenclature CAPPEI

Code nature Support	Libellé Nature Supp.	Spécialité Poste	Parcours CAPPEI
ULEC	ULIS ECOLE	G0174	Troubles fonction auditive
UEE	U. ENS ELE	G0174	Troubles fonction auditive
ITSP	ENS.IT.SPE	G0174	Troubles de la fonction auditive
ULEC	ULIS ECOLE	G0175	Troubles de la fonction visuelle
UEE	U. ENS ELE	G0175	Troubles de la fonction visuelle
UEE	U. ENS ELE	G0175	Troubles de la fonction visuelle
ITSP	ENS.IT.SPE	G0175	Troubles de la fonction visuelle
ULEC	ULIS ECOLE	G0177	Troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes

Vous avez l'intégralité des sigles à la fin du guide mobilité (annexe 5)
Ces derniers ont changé avec la réforme du CAPPEI, vous avez donc l'ancien codage à gauche, et le nouveau à droite. Ce sont les nouveaux codes qui apparaîtront sur la liste des postes (libellé nature supp./code nature support)

Les sigles les plus fréquents que vous allez rencontrer: direction

Pour les postes de direction
Attention, il faut être sur liste d'aptitude!

DIR.EC.ELEM: direction école élémentaire

DIR.EC.MAT: direction école maternelle

A chaque fois vous avez le nombre de classes de l'école en question qui est indiqué.

.

Les postes spécialisés

Vous pouvez postuler dessus mais vous passerez derrière les collègues titulaires du CAPASH / CAPPEI.

Si vous obtenez le poste vous serez nommé-e à titre provisoire pour 1 an.

Il y a entre autres les ULIS, les postes RASED...

L'année suivante vous aurez des points supplémentaires pour votre mouvement
(valable pour un seul mouvement...)




Demander des vœux de commune ou de secteur

Vous avez une deuxième liste «vœux groupés» qui vous permet de demander tous les postes d'un secteur ou d'une commune

DSDEN des Alpes-Maritimes
DIPE II

Liste des Voeux Groupes
Mouvement 2022

2461	Assimilé commune	Remplacement Commune de Cagnes sur Mer	Non	CAGNES SUR MER (006027)	14
2487	Assimilé commune	Remplacement ASH Commune de Cagnes sur Mer	Non	CAGNES SUR MER (006027)	2
3866	Assimilé commune	Décharges de direction Commune de Cagnes sur Mer	Non	CAGNES SUR MER (006027)	5
1523	Assimilé commune	0119 - P0005 - CANNES	Non	CANNES (006029)	2
1524	Assimilé commune	0119 - P0009 - CANNES	Non	CANNES (006029)	4
1525	Assimilé commune	0119 - P0010 - CANNES	Non	CANNES (006029)	2
1526	Assimilé commune	0119 - P0014 - CANNES	Non	CANNES (006029)	3
1527	Assimilé commune	0119 - P0016 - CANNES	Non	CANNES (006029)	2
1528	Assimilé commune	0121 - P0004 - CANNES	Non	CANNES (006029)	3
1529	Assimilé commune	0121 - P0005 - CANNES	Non	CANNES (006029)	4
1530	Assimilé commune	ECEL - G0000 - CANNES	Non	CANNES (006029)	17
1531	Assimilé commune	ECMA - G0000 - CANNES	Non	CANNES (006029)	16
1532	Assimilé commune	RASE - G0172 - CANNES	Non	CANNES (006029)	2
1533	Assimilé commune	RASE - G0173 - CANNES	Non	CANNES (006029)	4
1534	Assimilé commune	ULCG - G0176 - CANNES	Non	CANNES (006029)	2
1535	Assimilé commune	ULEC - G0176 - CANNES	Non	CANNES (006029)	3



Le code 1530 vous fait postuler sur tous les postes d'enseignants élémentaires de Cannes

Les priorités et barèmes

Qui arrive en premier? Comment le barème est calculé?

Comment êtes-vous départagé-e-s?

Vous êtes départagé-e-s d'abord par vos éventuelles priorités puis avec un barème de points calculé à partir votre ancienneté et vos bonifications.

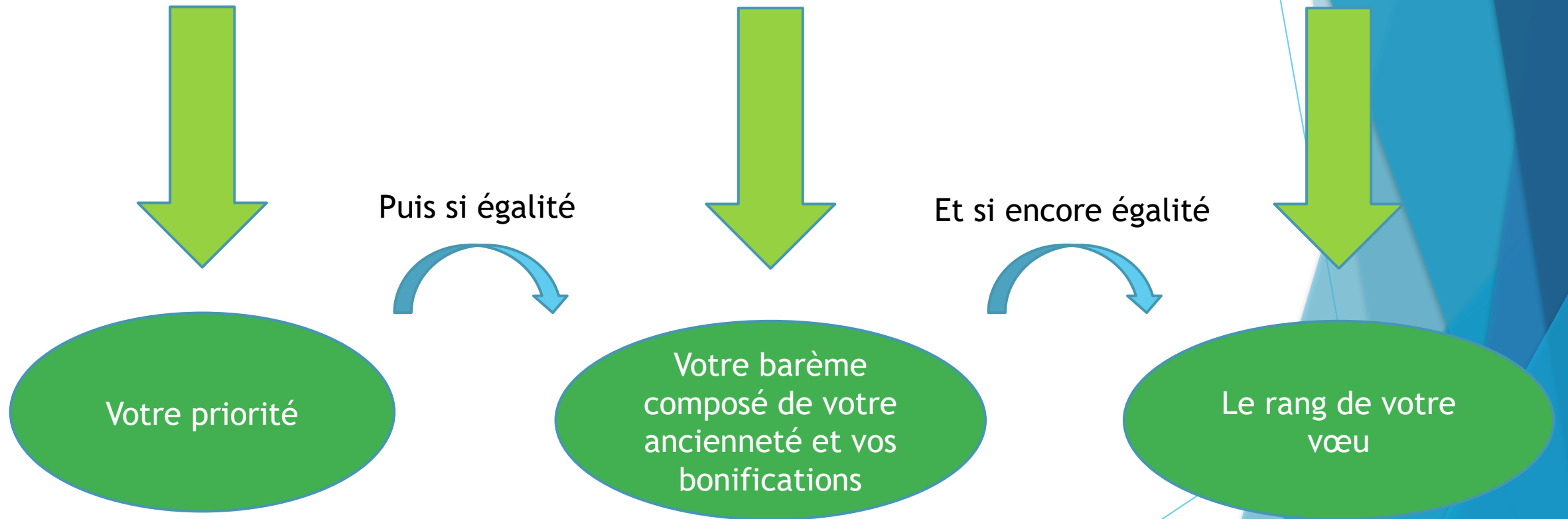
En cas d'égalité, vous êtes départagé-e-s selon votre rang de vœu. Si jamais il y a encore égalité c'est votre AGS (ancienneté générale de service) qui vous départage

Il y a trois barèmes à distinguer: ceux pour les postes d'adjoint-e-s (dit barème 2 dans les instructions), ceux pour les directions (dit barème 1), et ceux pour les postes à exigence particulières (CPC..., dit barème 3)...

L'année suivante, certains postes obtenus peuvent vous donner des points supplémentaires pour le mouvement.

C'est le cas pour l'ASH (même à titre Provisoire, pour les ZRF (si vous êtes nommé-e à Titre Définitif, de la REP/REP+ au bout de plusieurs années à Titre Définitif...

En résumé pour vous départager la machine regarde dans l'ordre



Les priorités

```
graph TD; A((Les priorités)) --> B[En dessous de 10: 1, 2, 3: ce sont les mesures de cartes scolaires, les collègues touchés sont prioritaires  
6,7 ce sont les retours de congés parentaux sur certains vœux...]; A --> C[La priorité de « base », celle que tout le monde a est noté « 10 » dans votre mouvement]; A --> D[Au dessus de 10: 11, 12, 13... ce sont les collègues qui postulent sur des postes spécialisés sans avoir le CAPPEI];
```

En dessous de 10:
1, 2, 3: ce sont les mesures de cartes scolaires, les collègues touchés sont prioritaires

6,7 ce sont les retours de congés parentaux sur certains vœux...

La priorité de « base », celle que tout le monde a est noté « 10 » dans votre mouvement

Au dessus de 10:
11, 12, 13... ce sont les collègues qui postulent sur des postes spécialisés sans avoir le CAPPEI

Ex: Si vous avez une priorité 10, même si vous avez un barème plus élevé vous passerez derrière quelqu'un avec une priorité 1, 2 3...
Au contraire quelqu'un avec un barème plus élevé mais une priorité 11 passera après vous....

Les barèmes et bonifications

1^{er} type de barème : valable pour les adjoint-e-s, les TS (ex-TRS), Titulaires remplaçant-e-s et adjoint-e-s spécialisé-e-s (dit barème 2)

BAREME DE BASE

AGS au 31/12/23

1 pt par an + 1/12 pt par mois +
1/360 par jour au coefficient 3 *

Votre AGS est sur I-Prof dans votre dossier / ancienneté. Elle est donnée au 01/09/23. Il faut donc rajouter les jours manquants pour arriver au total à savoir 4 mois donc 4/12 de points.

Exemple: J'ai 10 ans d'ancienneté au premier septembre j'ai donc 10 points et 4/12 de points au coefficient 3 soit $10,33 \times 3$ donc 31 pts

Je rajoute ensuite à ce barème de base les éventuels points de bonification auxquels j'ai le droit

Vous pouvez les trouver sur le guide mobilité de la DSDEN...

1^{er} type de barème : valable pour les adjoint-e-s, les TRS, Titulaires remplaçant-e-s et adjoint-e-s spécialisé-e-s

BONIFICATIONS	
Ancienneté dans le poste occupé	
A partir de 3 ans	5 points
A partir de 5 ans	15 points
Exercice dans le spécialisé sans l'être	
1 an	15 points
2 ans	25 points
3 ans	35 points

1^{er} type de barème: valable pour les adjoint-e-s, les TRS, Titulaires remplaçant-e-s et adjoint-e-s spécialisé-e-s (suite) mais à Titre définitif !

BONIFICATIONS	
Exercice dans des zones rencontrant des difficultés de recrutement	
Affectation en REP ou REP + à partir de 3 ans	20 points
Affectation en REP ou REP + à partir de 5 ans	50 points
Affectation en ZRF à partir de 1 ans	5 points
Affectation en ZRF à partir de 3 ans	20 points
Affectation en ZRF à partir de 5 ans	50 points

1^{er} type de barème: valable pour les adjoint-e-s, les TRS, Titulaires remplaçant-e-s et adjoint-e-s spécialisé-e-s (suite)

BONIFICATIONS

Caractère répété de la demande

Bonification appliquée **uniquement sur le vœu formulé en rang 1**, uniquement si c'est un vœu précis (établissement) et qu'il avait été demandé à ce rang l'an dernier. Point de départ mouvement 2019

2 points par demandes consécutives

Bonification au titre du handicap

Pour les personnels titulaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi, leur conjoint bénéficiaire ou la situation d'un enfant reconnu en situation de handicap ou malade

15 points + 30 points sur vœu AC « commune » ou A « secteur de Nice » sur avis du médecin de prévention

1^{er} type de barème: valable pour les adjoint-e-s, les TS, Titulaires remplaçant-e-s et adjoint-e-s spécialisé-e-s (suite et fin...)

BONIFICATIONS

Situations familiales: 1 point par enfant né après le 01/09/06 et le cas échéant:

Rapprochement de conjoint-es:

Sur vœux regroupement de commune correspondant au domicile professionnel du-de la conjoint·e (depuis au moins le 1/9/2021)

20 points

Autorité parentale conjointe:

sur vœux regroupement de commune correspondant au domicile personnel de l'ex-conjoint-e.

- Eloignement de 30 kms constaté au 1/9/2023

20 points

2^{ème} type de barème: uniquement les directions d'école (dit barème 1)

BAREME DE BASE

AGS au 31/12/23

1 pt par an + 1/12 pt par mois + 1/360
par jour au coefficient 3 *

Votre AGS est sur I-Prof dans votre dossier / ancienneté. Elle est donnée au 01/09/23. Il faut donc rajouter les jours manquants pour arriver au total à savoir 4 mois donc 4/12 de points.

Exemple: J'ai 12 ans d'ancienneté au premier septembre j'ai donc 12 points et 4/12 de points au coefficient 3 soit $12,33 \times 3$ donc 37 pts

Je rajoute ensuite à ce barème de base les éventuels points de bonification auxquels j'ai le droit

2^{ème} type de barème: les directions d'école (dit barème 1)

BONIFICATIONS	
Ancienneté dans la fonction sur un poste de direction dans le département à partir du 31/08/24 (TD, REA...)	A partir de 3 ans: 15 points Entre 5 ans et 6 ans: 10 points Entre 6 et 7 ans: 25 points A partir de 7 ans: 30 points
Directeur-trice changeant de Groupe (Décharge ou rémunération suite à une MCS)	15 points
Direction identifiée comme vacante à l'ouverture du mouvement 2023 Direction libérée pendant ou après le mouvement 2023	100 Points 10 pts
<u>Caractère répété de la demande</u> Bonification appliquée uniquement sur le vœu formulé en rang 1 , uniquement si c'est un vœu précis (établissement) et qu'il avait été demandé à ce rang l'an dernier. Point de départ mouvement 2019	2 points par demandes consécutives
Affectation dans des zones à difficultés de recrutement	
Affectation en REP ou REP+ à partir de 3 ans	20 points
Affectation en REP ou REP+ à partir de 5 ans	50 points
Affectation en ZRF depuis 1 an / 3 ans / 5 ans	5 / 20 / 50 points

3^{ème} type de barème: les postes à exigences particulières (dit barème 3)

BAREME DE BASE

AGS au 31/12/23

1 pt par an + 1/12 pt par mois + 1/360
par jour au coefficient 3 *

Votre AGS est sur I-Prof dans votre dossier / ancienneté. Elle est donnée au 01/09/23. Il faut donc rajouter les jours manquants pour arriver au total à savoir 4 mois donc 4/12 de points.

Exemple: J'ai 22 ans d'ancienneté au premier septembre j'ai donc 22 points et 4/12 de points au coefficient 3 soit $22,33 \times 3$ donc 67 pts

Je rajoute ensuite à ce barème de base les éventuels points de bonification auxquels j'ai le droit

BONIFICATIONS

Caractère répété de la demande

Bonification appliquée **uniquement sur le vœu formulé en rang 1**, uniquement si c'est un vœu précis (établissement) et qu'il avait été demandé à ce rang l'an dernier. Point de départ mouvement 2019

2 points par demandes consécutives

Comment demander les bonifications?

La plupart sont attribuées automatiquement grâce à votre dossier i-Prof (points REP, ancienneté sur le poste, ancienneté de la demande de mutation, points pour enfant...). D'autres sont à « rentrer » sur l'application avec envoi de justificatif: c'est le cas pour la demande de bonification au titre de la situation de handicap, ou pour la séparation de conjoint.

Mouvement intra-départemental ALPES-MARITIMES

Éléments de bonification

Circulaire départementale

Dossier

Postes mis au mouvement

Demande de mutation

Éléments de bonifications

Accusés de réception

Résultat de la demande de mutation

Fiche de synthèse

Cet écran vous permet de créer, modifier et/ou supprimer votre demande de bonifications.

Attention ! Vous devez vous assurer que la (les) bonification(s) que vous demandez est (sont) bien prise(s) en compte dans le barème départemental.

Bonification au titre du caractère répété de la demande

Vous ne pouvez pas bénéficier de la bonification au titre du caractère répété de la demande car votre vœu de 1er rang saisi lors de la campagne précédente ne portait pas sur un établissement (vœu précis) ou vous n'avez pas fait de vœux l'année dernière.

Éléments de bonification saisis

Vous n'avez saisi aucun élément de bonification.

Saisie de vos éléments de bonification

Demande au titre du handicap	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Demande au titre	Aucune demande supplémentaire
Commune	Choisir la commune
Nombre d'enfants de 18 ans ou moins à charge au 01/09/2019	Choisir le nombre d'enfants à charge
Nombre d'années scolaires de séparation effective au 01/09/2019	Choisir le nombre d'année(s) scolaire(s) de séparation

Valider

Les MOB et leur fonctionnement

Qui doit obligatoirement les faire?

Comment ça marche?

Vous êtes à titre provisoire, PES, touché-e par MCS Vous allez devoir faire un MOB...

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6
Antibes	Andon	Aspremont	Berre-les-Alpes	Beaulieu-sur-Mer	Ascros
Biot	Auribeau-sur-Siagne	Bonson	Blausasc	Beausoleil	Belvédère
Cagnes-sur-Mer	Briançonnet	Bouyon	Bendejun	Breil-sur-Roya	Beuil
Cannes	Cabris	Carros	Coaraze	Cap-d'Ail	Clans
Châteauneuf-Grasse	Caille	Castagniers	Cantaron	Castellar	Daluis
La Colle-sur-Loup	Caussols	Colomars	Châteauneuf-Villevieille	Fontan	Entraunes
Le Bar-sur-Loup	Cipières	Èze	Contes	Gorbio	Guillaumes
Le Cannet	Coursegoules	Falicon	Drap	La Brigue	Isola
Le Rouret	Escragnolles	Gattières	La Trinité	Menton	La Bollène-Vésubie
Mandelieu-la-Napoule	Gourdon	Gilette	La Turbie	Moulinet	La Penne
Mouans-Sartoux	Grasse	La Gaude	L'Escarène	Roquebrune-Cap-Martin	La Tour
Mougins	Gréolières	La Roquette-sur-Var	Levens	Sainte-Agnès	Lantosque
Opio	La Roquette-sur-Siagne	Le Broc	Lucéram	Saint-Jean-Cap-Ferrat	Malaussène
Roquefort-les-Pins	Le Tignet	Nice	Peille	Saorge	Péone
Saint-Paul-de-Vence	Pégomas	Saint-Blaise	Peillon	Sospel	Pierrefeu
Théoule-sur-Mer	Peymeinade	Saint-Jeannet	Saint-André-de-la-Roche	Tende	Puget-Théniers
Tourrettes-sur-Loup	Saint-Auban	Saint-Laurent-du-Var	Tourrette-Levens		Roquebillière
Valbonne	Saint-Cézaire-sur-Siagne	Saint-Martin-du-Var			Roquesteron
Vallauris	Saint-Vallier-de-Thiery	Villefranche-sur-Mer			Saint-Étienne-de-Tinée
Vence	Séranon				Saint-Martin-Vésubie
Villeneuve-Loubet	Spéracèdes				Saint-Sauveur-sur-Tinée
	Valderoure				Toudon
					Touët-sur-Var
					Utelle
					Valdeblorre
					Villars-sur-Var

Le principe du MOB:

- C'est obligatoirement 1 vœu MOB qui doit être fait dans vos
- 40 vœux (mais vous pouvez en faire plusieurs...)
- C'est un mélange de type de poste et de zone géographique
- Il y a trois types de MOB: adjoint-e , remplaçant-e-s (dont ASH) et ASH
- Pour chaque type de MOB, il y a une groupe infra-départemental à choisir

Exemple:

Vous demandez le MOB adjoint-e sur la zone 3, vous pouvez avoir n'importe quel poste d'adjoint (élémentaire et maternelle) sur l'ensemble des communes de la zone 3...

Les codes sont sur la liste des vœux groupes

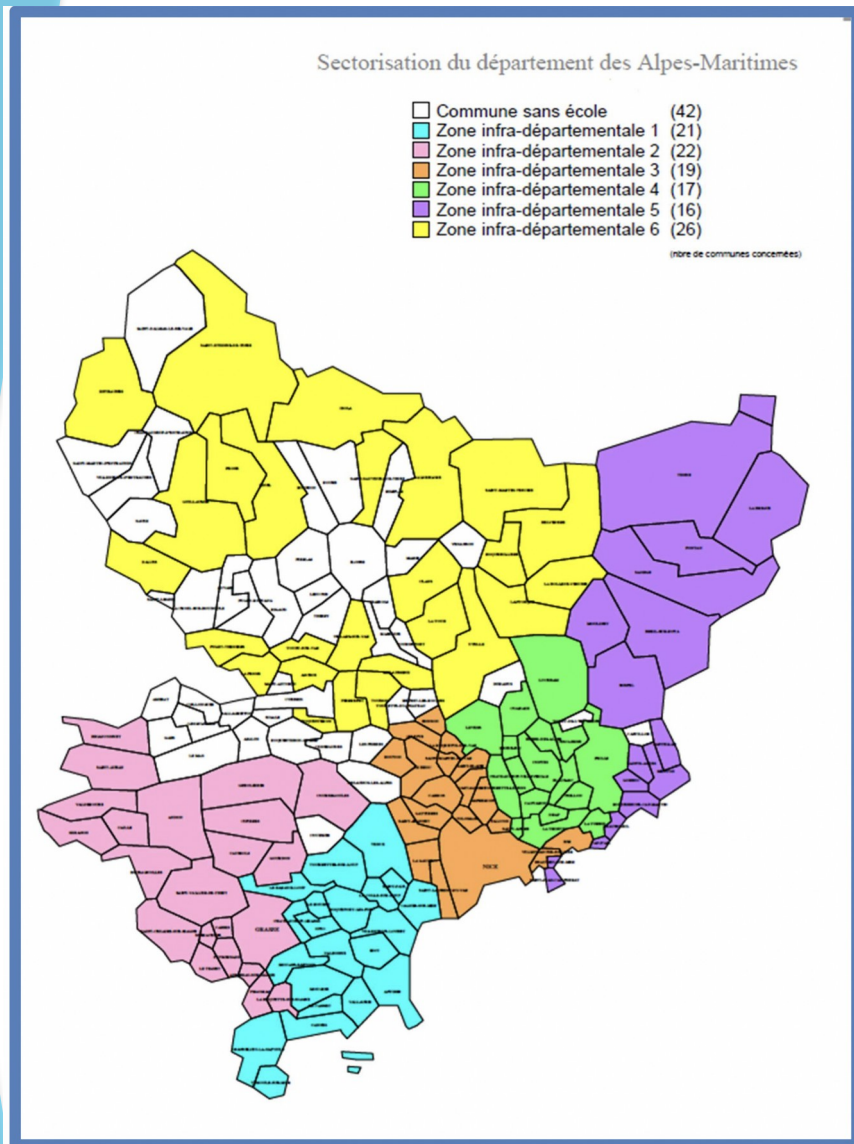
DSDEN des Alpes-Maritimes
DIPE II

Liste des Voeux Groupes
Mouvement 2022

Numéro du groupe	Type	Libellé	Mobilité obligatoire	Commune de référence	Nombre de postes
1858	Autre	(ENS - 001) Enseignants - ZR1	Oui		219
1859	Autre	(ENS - 002) Enseignants - ZR2	Oui		76
1860	Autre	(ENS - 003) Enseignants - ZR3	Oui		305
1861	Autre	(ENS - 004) Enseignants - ZR4	Oui		58
1862	Autre	(ENS - 005) Enseignants - ZR5	Oui		67
1863	Autre	(ENS - 007) Enseignants - ZR6	Oui		41
1864	Autre	(ASH - 001) ASH - ZR1	Oui		78
1865	Autre	(ASH - 002) ASH - ZR2	Oui		19
1866	Autre	(ASH - 003) ASH - ZR3	Oui		132
1867	Autre	(ASH - 004) ASH - ZR4	Oui		12
1868	Autre	(ASH - 005) ASH - ZR5	Oui		14
1869	Autre	(ASH - 007) ASH - ZR6	Oui		5
1874	Autre	Remplacement - ZR1	Oui		140
1881	Autre	Remplacement - ZR4	Oui		22
1882	Autre	Remplacement - ZR5	Oui		27
1883	Autre	Remplacement - ZR6	Oui		8
1915	Autre	Remplacement - ZR2	Oui		37
1916	Autre	Remplacement - ZR3	Oui		186

Par exemple le numéro 1862 vous fait postuler sur l'ensemble des postes d'enseignant-e-s de la zone 5 (Beaulieu-sur-mer, Menton...)

Vous êtes à titre provisoire, PES, touché-e par MCS Vous allez devoir faire un MOB...



Au sein de chaque zone infradépartementale, par défaut, c'est l'ordonnancement des postes prévu par le département qui sera pris en compte par l'algorithme. En revanche, les candidats auront la possibilité de modifier l'ordre des postes défini par le département au sein d'un groupe.

Attention: le vœu large tourne dans l'ordre des postes proposés au MOB.

MOB « enseignant »: élémentaire, maternelle, décharge de direction, poste fléché, TRS. C'est-à-dire que qu'il va d'abord tourner sur toute les communes de la zone pour les postes d'élémentaires, puis tout pour la maternelle etc...

MOB « ASH »: ULIS, SEGPA, enseignant spécialisé, RASED. C'est-à-dire qu'il va d'abord tourner sur toutes les communes de la zone pour les ULIS, puis SEGPA etc.

MOB « remplaçant »: BD ASH, BD départemental... Donc attention ce sont les postes de BD ASH qui tournent en premier et que vous pouvez avoir même sans CAPPEI pour un an!

Comment fonctionne le MOB suite...

- **Solution 1:**

Il existe un poste vacant à votre barème sur votre ou vos MOB/zone infradépartementale... vous êtes nommé-e dessus à titre définitif.

- **Solution 2:**

Il n'y a pas de poste vacant à votre barème. La machine continue de tourner sur toutes les autres zones avec votre type de MOB (adjoint-e, remplaçant-e, ASH...). Si elle ne trouve toujours rien elle continue de tourner avec un autre type de MOB et les zones, puis enfin sur le dernier type de MOB et les zones...

Dans ce cas-là vous êtes nommé-e-s à titre provisoire pour un an.

Avec ce système de vœu large MOB/zone infradépartementale, vous pouvez aller très loin de votre domicile. On ne peut que vous conseiller de réfléchir longuement à vos 40 vœux de la liste 1 en y ajoutant autant que possible des vœux géographiques (commune, groupe de commune, secteur de Nice) afin de maximiser vos chances d'obtenir un poste. Une fois nommé-e à titre définitif, vous n'avez pas à faire de vœu MOB/Zone infradépartementale. Il peut donc être de votre intérêt d'avoir un poste à titre définitif, même si ce n'est pas le poste dont vous rêvez, et de cibler plus précisément l'an prochain lorsque vous n'aurez pas le vœu large MOB/zone infradépartementale à faire.

Après le mouvement, la fiche d'accusé de réception

- ▶ **Après la fermeture du serveur, vous recevrez un accusé de réception de votre demande dans votre boîte aux lettres I-Prof (bouton « votre courrier »).**
- ▶ **Seuls les personnels souhaitant annuler leur participation au mouvement ou signaler une erreur de barème doivent renvoyer leur accusé de réception** par message électronique à l'adresse mouvement1degre06@ac-nice.fr . **L'ajout, la modification des vœux à la fermeture du serveur est impossible, seule l'annulation totale du mouvement est possible**

.A cette occasion, entre le 19 avril et le 6 mai il conviendra de signaler à l'adresse mouvement1degre06@ac-nice.fr toute erreur dans la saisie des vœux ou toute remarque sur les éléments du barème. Toute pièce justificative devra être jointe à l'accusé de réception. Les déclarations d'enfant à naître seront prises en compte jusqu'au 6 mai 2024.

Les résultats

- ▶ Ils pourront être consultés officiellement sur Internet MVT 1D via l'application Esterel ou sur votre boîte i-Prof à partir du 17 Mai 2024
- ▶ Les organisations syndicales ne siègent plus pour le mouvement. C'est une attaque contre les droits des personnels, nous ne recevrons pas les résultats. N'hésitez donc pas à nous contacter pendant la saisie du mouvement pour des conseils.



Et si je n'ai rien eu...?

- ▶ Vous devrez participer au mouvement titre provisoire... qui aura lieu normalement en juin.
- ▶ Il se faisait jusque-là par une fiche d'extension de vœu, à laquelle vous pouviez joindre un courrier expliquant votre situation... mais pour cette année on ne sait pas...

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Alpes Maritimes
DIPE 2 **Mouvement provisoire 2016**

Nom :	Adresse :	Commune :	Barème :
Prénom :	Téléphone :	Téléphone portable :	E.mail :

Quotité de travail demandée à la rentrée 2016 : 100% 80% annualisé 75% 50% hebdomadaire 50% annualisé

En cas de non-satisfaction de mes vœux à l'issue du mouvement à titre définitif, je numérote tous les secteurs géographiques dans la grille ci-dessous :

Nice et environs	Cagnes/mer, Villeneuve-Loubet, Vence et environs	Antibes, Vallauris et environs	Cannes et environs	Grasse et environs	Menton et environs	Carros et environs : Numérotez les vallées Var..... Tinée..... Vésubie.....
------------------	--	--------------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	---

Je classe les fonctions suivantes par ordre de préférence:				Informations complémentaires :	
	Oui	rang du vœu	Non		
- Poste en maternelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Je privilégie la fonction quel que soit le secteur géographique	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
- Poste en élémentaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- J'accepte les postes fractionnés	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
- Poste de ZIL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- J'accepte les postes mi-temps annualisé (5 mois école X, 5 mois école Y)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
- Poste de brigade départementale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant le 1 ^{er} trimestre de l'année scolaire 2016/2017 :	
- Poste en ASH	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Serez-vous en congé de maternité ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
▶ Classez par ordre de préférence vos vœux en ASH				- Serez-vous en congé parental?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
- Poste en SEGPA.....		rang du vœu		Date :	Signature :
- Poste de BD – ASH.....				
- Poste en ULIS Ecole.....				
- Poste en ULIS 2 nd degré.....				
- Poste en établissement spécialisé.....				
- Chargé(e) d'école (classe unique)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
- Intérim de direction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

A retourner la DSDEN 06, DIPE2, 53 Av Cap de Croix, 06 181 Nice Cedex 2 avant le 20 Juin 2016 (envoyer par courrier postal uniquement)

La CGT Educ'Action

- ▶ Des permanences mails et téléphoniques: n'hésitez pas à nous écrire à 1degre@cgteduc06.fret nous contacter au 06.63.57.64.72
- ▶ Une aide à la saisie
- ▶ Des conseils
- ▶ Un suivi des dossiers
- ▶ Une équipe d'élue-e-s

